

Province de Québec
Municipalité de Saint –Samuel
Mercredi, le 7 septembre 2011

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue mercredi, le 7 septembre à 19h30 au 143, rue de l'Église à Saint –Samuel.

Sont présents : Denis Lampron, Grégoire Bergeron, Félix Beurivage, Léo Gauthier,
Manon Beudet et René Bergeron.
Est absent : René Mongrain

La séance est ouverte à 19h30 par monsieur Denis Lampron, pro-maire.
Madame Suzie Constant, directrice générale fait fonction de secrétaire de la séance.

115-09-11

01- Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par Grégoire Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

116-09-11

02- Adoption du procès-verbal du 9 août 2011 et le suivi.

Il est proposé par Manon Beudet et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal du 9 août 2011 soit adopté.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

117-09-11

02.1- Adoption du procès-verbal du 17 août 2011 et le suivi.

Il est proposé par Manon Beudet et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal du 17 août 2011 soit adopté.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

118-09-11

02.2- Adoption du procès-verbal du 29 août 2011 et le suivi.

Il est proposé par Grégoire Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal du 29 août 2011 soit adopté.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

119-09-11

03- Adoption des comptes.

Il est proposé par Léo Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil approuve, telle que présentée et annexée, la liste des dépenses autorisées et payées totalisant 79 930,81\$, dont 6 593,52\$ en déboursés directs pour les salaires.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITE DE CREDIT

Je, soussignée, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le Conseil de cette séance de la Municipalité de Saint-Samuel.

04- États financiers.

La directrice générale dépose les états financiers finissant au 31 août 2011.

05- Dépôt des indicateurs de gestion 2010.

La directrice générale dépose les indicateurs de gestion 2010.

120-09-11

06- Subvention- aide à l'amélioration du réseau routier municipal.

Le conseiller René Bergeron propose que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins municipaux pour un montant subventionné de 9 000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

121-09-11

07- Formation code d'éthique des employés municipaux.

Le conseiller Grégoire Bergeron propose d'autoriser la directrice générale à assister à la formation du 2 novembre à Drummondville « le code d'éthique des employés municipaux » au coût de 148,10\$ taxes incluses.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

122-09-11

08- Travaux d'excavation - trottoir- bureau.

La directrice a demandé deux soumissions à M McDonald pour l'excavation, compaction et ciment pour un trottoir de 4 pieds et de faire les travaux à l'interne par l'inspecteur en voirie.

M Mc Donald 2 000\$

À l'interne 1 000\$

Sur proposition du conseiller Léo Gauthier, il est résolu de faire les travaux à l'interne la soumission la plus basse et de faire réparer la porte pour qu'elle ouvre par l'extérieur.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

123-09-11

09- Relevé de la microtopographie du village.

Le conseiller Léo Gauthier propose de faire le relever de la microtopographie du village au coût de 1 560\$ plus taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

124-09-11

10- Demande de traverse dans les sentiers de Quad.

Le conseiller Félix Beaurivage propose d'autoriser la traverse de véhicules hors route (VTT) sur certain chemins municipaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

125-09-11

11-Demande d'appui auprès de la C.P.T.A.Q.- Stéphan Martin et Nancy Laforge.

CONSIDÉRANT une demande de M. Stéphan Martin et de Mme Nancy Laforge afin de morceler un terrain représentant approximativement une superficie de 1,4 hectare à Saint-Samuel provenant de la Ferme Richardson S.E.N.C. à Sainte-Clotilde-de Horton;

CONSIDÉRANT que le potentiel agricole du lot et des lots avoisinants restera bien conservé ;

CONSIDÉRANT que les possibilités d'utilisation du lot à des fins d'agriculture seront réalisables puisque les demandeurs possèdent une propriété avoisinante affectée d'un usage agricole ;

CONSIDÉRANT que les conséquences d'une autorisation sur les activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités agricoles ainsi que sur les possibilités d'utilisation agricole des lots avoisinants ne seront aucunement dérangées;

CONSIDÉRANT que les contraintes et les effets résultant de l'application des lois et règlements, notamment en matière

d'environnement et plus particulièrement pour les établissements de production animale continueront d'être préservés;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas de disponibilité d'autres emplacements de nature à éliminer ou réduire les contraintes sur l'agriculture pour cette demande;

CONSIDÉRANT que l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricoles restent la même ;

CONSIDÉRANT l'effet positif sur la préservation pour l'agriculture des ressources eau et sol dans la municipalité et dans la région ;

CONSIDÉRANT que la demande permettrait aux propriétaires de se rapprocher de leur propriété existante et que cela pourrait créer une combinaison de propriétés foncières dont la superficie serait suffisante pour y pratiquer l'agriculture;

CONSIDÉRANT que cette demande augmenterait les conditions socio-économiques nécessaires à la viabilité d'une collectivité lorsque la faible densité d'occupation du territoire le justifie.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Grégoire Bergeron et unanimement résolu d'appuyer la demande de M. Stéphan Martin et de Mme Nancy Laforge tel que décrit ci-haut auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec « C.P.T.A.Q. » et d'y faire droits.

12- Responsabilité des conseillers.

Les conseillers discutent de leurs responsabilités.

13-Période de questions.

Discussion sur l'achat d'équipement (camion et grader)

14- Affaires nouvelles.

Aucune

15- Levée de la séance ordinaire.

Sur ce, les sujets étant épuisés, la conseillère Manon Beudet propose la levée de la séance à 20h23. La séance est close.

**Denis Lampron,
Pro-Maire**

**Suzie Constant,
Directrice générale/sec.-très.**